

## Diagonales : Ce qui se conçoit bien s'énonce longuement

10-02-2017

En 2004, le Comité d'Orientation pour la Simplification du Langage Administratif (COSLA), proposait de substituer à la phrase "Vous devez prouver votre recherche active d'emploi" la formulation "Vous devez prouver que vous avez fait ce qu'il fallait pour trouver un emploi (en envoyant des lettres de candidature et des CV, en essayant d'obtenir des entretiens, etc.)" Le site du Pôle Emploi indique aujourd'hui qu'être inscrit comme demandeur d'emploi engage à "une recherche d'emploi active, concrète et justifiable au moyen de preuves (copies de lettres de réponse, invitations à des entretiens...)"

Apparemment, simplifier ne signifie pas raccourcir.

Jean-Jacques Salomon

[jjsalomon@oomark.com](mailto:jjsalomon@oomark.com)